

RENTREE 2022 – Classe de 5ème, 4ème et 3ème
DEMANDE D'AFFECTATION EN HAUTE-VIENNE
OU DE CHANGEMENT DE COLLEGE PUBLIC EN HAUTE VIENNE

INFORMATIONS

Cet imprimé vous permet de demander un changement d'établissement pour la rentrée scolaire 2022 au titre :

- cas n°1 : un déménagement (vous changez de lieu de résidence).
- cas n°2 : votre enfant est scolarisé en établissement privé, et vous souhaitez une réintégration dans le collège public de secteur.
- cas n°3 : une dérogation pour intégrer un parcours scolaire particulier (CHAM, CHAD,...) ou un internat (ou autre situation)

Ce document doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- pour les 3 cas : justificatif de domicile (en cas de déménagement joindre le justificatif de la nouvelle adresse)
- pour le cas n°3 : (dérogations) : joindre également les justificatifs nécessaires en fonction du motif invoqué.

Cette demande doit être retournée soit :

- pour les emménagements en Haute-Vienne : au service de la DAEVE de la DSDEN de la Haute-Vienne par courriel à ce.scolarité87@ac-limoges.fr
- pour les changements d'établissement au sein du département : au secrétariat du collège d'origine de votre enfant, l'établissement d'origine transmettra la demande à la DSDEN de la Haute-Vienne.

Date limite de réception : 10 juin 2022.

ELEVE :

NOM et Prénom : STARAY NOË
Date de naissance : 19/12/2008
Sexe : Fille - Garçon (barre la mention inutile)

REPRESENTANTS

<input checked="" type="checkbox"/> Mère	<input type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Tuteur	NOM : <input type="checkbox"/> Mère	<input checked="" type="checkbox"/> Père	<input type="checkbox"/> Tuteur
NOM : <u>STARAY</u>			NOM : <u>JARRET</u>		
Prénom : <u>FATHA</u>			Prénom : <u>CHARLOTTE</u>		
Adresse : <u>76 rue des Vignes</u>			Adresse : <u>76 rue des Vignes</u>		
Code postal : <u>87350</u> Ville : <u>PANAZAC</u>			Code postal : <u>87350</u> Ville : <u>PANAZAC</u>		
Téléphone domicile :			Téléphone domicile :		
Téléphone portable : <u>06 72 14 09 86</u>			Téléphone portable : <u>06 72 14 09 86</u>		
Courriel : <u>kar.jouy@free.fr</u>			Courriel : <u>kar.jouy@free.fr</u>		

Année scolaire en cours

Collège d'origine et ville : Léon Blum LIMOGES
Classe : 4^e
LV1 : ANGLAIS
LV2 : ALLEMAGN
Option :

Voëu d'affectation

Collège souhaité : SAINTE LEONARDE
Classe : 3^e
LV1 : ANGLAIS
LV2 :
Option :

Informations particulières

*souhait d'obtenir l'attestation d'excellence
et la fonction sursur-payée*

Les demandes ne pourront être satisfaites qu'en fonction des places disponibles dans les établissements.
Le changement d'établissement n'entraîne pas systématiquement l'octroi d'une subvention de transport ni un hébergement en internat.

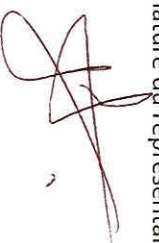
Je confirme avoir pris connaissance du présent formulaire et j'atteste que les renseignements fournis sont exacts.

A. PANZOC le 17/5/22

Signature du représentant légal



Signature du représentant légal



Visa et Avis du chef d'établissement d'origine

Date
Signature
Tampon de l'établissement

DSDEN de la Haute-Vienne

Division de l'action éducative et de la vie de l'élève

Tél : 05 55 11 41 58

ce.scolaire87@ac-limoges.fr

Adresse postale : 13 rue François Chénieux 87031 Limoges Cedex

Adresse géographique : 5 Allée Alfred Leroux 87 000 Limoges



La notice de cet avis est disponible en cliquant ici ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LIMOGES
30 RUE CRUVEILHIER BP61003
87050 LIMOGES CEDEX 2

JARRY LAURENT
OU JARRY FATIMA
76 RUE DES VIGNES
87350 PANAZOL

Vos références

Numéro fiscal(C) : 16 41 442 685 309
Référence de l'avis : 21 87 7105744 37
Contrat de prélèvement : M2 87 00222608 04
Référence unique de mandat :
FR46ZZ005002M287002260804
Département : 870
Commune : HAUTE VIENNE
114
PANAZOL
Lieu d'imposition : 76 RUE DES VIGNES
1520

Numéro FIP : 870 54 22 4603107789
Numéro de rôle : 770
Date d'établissement : 05/10/2021
Date de mise en recouvrement : 30/09/2021
Identifiant service : 87044

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone
- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : au 0 809 401 401 *
- du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

Sur place
auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP LIMOGES
SAID ZEME SECTEUR
30 RUE CRUVEILHIER
BP 61003
87050 LIMOGES CEDEX 2

* (service gratuit + coût de l'appel)

Somme qu'il vous reste à payer
21,00 €

Vous n'avez pas de taxe d'habitation à payer.

Montant de votre contribution à l'audiovisuel public 138,00 €

Acomptes mensuels déjà versés - 117,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier, qui se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/11/2021 :
15 octobre 2021 13,00 €
15 novembre 2021 8,00 €

Compte bancaire : FR58 2004 1010 060X XXXX XXX2 722

Identifiant de la banque : PSSTRPPLIM

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Avis d'échéances 2022

Sauf modifications qui vous seront signalées, vos prélèvements mensuels seront effectués selon cet échéancier :

17 janvier	2022	13,00 €	15 juin	2022	13,00 €
15 février	2022	13,00 €	15 juillet	2022	13,00 €
15 mars	2022	13,00 €	16 août	2022	13,00 €
15 avril	2022	13,00 €	15 septembre	2022	13,00 €
16 mai	2022	13,00 €	17 octobre	2022	13,00 €

À la suite de la réforme nationale, vous n'avez aucune taxe d'habitation à payer.

La contribution à l'audiovisuel public, non concernée par la réforme, est maintenue.

OCCUPANT(S)				
Identifiant	Désignation	Nature	Revenu (RFR)	Parts - année
870542246031077893	JARRY LAURENT ET JARRY FATIMA	S	52358	3,00 0

Taxe d'habitation 2021	Commune	Syndicat de communes	Intercommunalité	Taxe spéciale d'équipement	Taxe GEMAPI
Valeur locative brute	4118		4118	4118	
Valeur locative moyenne	4744		4744	4744	
A	• Général à la base				
B					
A	• Personne(s) à charge				
T	- Par personne rang 1 ou 2	10 %	10 %		
T	pour 2 personne(s)	948	692		
E	- Par personne rang 3 ou +	15 %	15 %		
M	pour personne(s)				
E	• Spécial à la base	10 %	10 %		
N					
T	• Spécial handicapé	10 %	10 %		
S					
Base nette d'imposition	3170		3426		
Base nette après abattement dégressif					
Base nette après abattement 30%					
Taux d'imposition 2021	15,81 %		8,84 %	0,118 %	
Cotisation 2021	0		0		
Cotisations lissées					
Dont majorés, secondaires					
Taux d'imposition 2020					
Rappel cotisation 2020					
Variation en valeur					
Variation en pourcentage					
ÉVOLUTION DES IMPOSITIONS					
	Année 2020	Année 2021	En valeur	En pourcentage	Frais de gestion
Somme à payer					Montant de votre impôt
	LOCAUX TAXÉS : NOMBRE 1				0
Identifiant	Nature	DF	AFF	VL revalorisée	
1140120266G	Maison		H	4118	

MESSAGES

MONTANT DE LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC DUE EN 2021				
				138

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, conformément aux articles R*190-1 et R*196-2 du livre des procédures fiscales (LPF), vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, jusqu'au 31 décembre 2022.

Les calculs ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail, sont réalisés dans le cadre d'un traitement algorithmique. Conformément au code des relations entre le public et l'administration, vous avez accès aux règles définissant ce traitement, ainsi qu'aux principales caractéristiques de sa mise en œuvre et l'explication de vos droits en la matière, en consultant impots.gouv.fr, rubrique « ouverture des données publiques de la DGFIP ». Les informations recueillies pour la taxe d'habitation, la contribution à l'audiovisuel public, la taxe annuelle sur les logements vacants et la taxe d'habitation sur les logements vacants font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par la Direction générale des Finances publiques (120 rue de Berzy 75772 PARIS). Pour toutes informations sur la protection de vos données personnelles, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet suivante : <https://www.impots.gouv.fr/portail/confidentialite-informations-personnelles>. Des informations sur votre taxe d'habitation sont communiquées aux organismes visés par l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales. Conformément à l'article L. 102 AE du LPF, un dispositif d'échanges avec les organismes mentionnés aux articles L. 411-2 et L. 481-1 du code de la construction et de l'habitation destiné à assurer l'imposition de la taxe d'habitation a été mis en place par la DGFIP (pour toutes informations, consultez la politique de confidentialité accessible depuis la page internet précitée.) Seules les personnes habilitées au sein de la DGFIP et les organismes susmentionnés auront accès à vos données qui sont conservées un an.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Pour exercer vos droits vous pouvez adresser votre demande au centre des finances publiques ou à l'adresse suivante : donnees-personnelles-mes-droits@dgfip.finances.gouv.fr. En outre, si vous estimez que le traitement de vos données à caractère personnel n'est pas conforme aux dispositions légales et réglementaires, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés.